

## LE TERRITOIRE



## Chaux

## Messe pour la paroisse de la Sainte-Famille

Dimanche 17 juillet, à 10 h. Église Saint-Martin.

## Etueffont

## Conseil municipal

Lundi 18 juillet, à 19 h, à la mairie. Ordre du jour : décisions modificatives concernant des recettes d'investissement ; demandes de subventions ; personnel ; voirie de la ZAC intercommunale ; questions d'urbanisme ; motion centrale de Fessenheim ; questions diverses.

## Rougegoutte

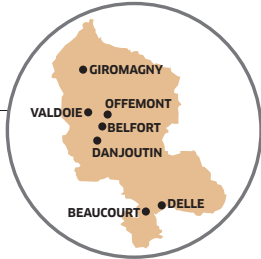
## Secrétariat de mairie : rectificatif des horaires

Ouverture du secrétariat de mairie les lundis, de 8 h à 12 h et les mardis, jeudis et vendredis, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Jusqu'au vendredi 29 juillet.

## Saint-Germain-le-Châtelet

## Messe de la paroisse de Saint-Nicolas

Dimanche 17 juillet,



à 10 h. Église. Messe avec les deux paroisses de Saint-Nicolas et Sainte-Madeleine.

## Sermamagny

## Pédalo-histoire

Mercredi 20 juillet, de 14 h à 17 h. Vendredi 22 juillet, de 14 h à 17 h. Base de Loisirs du Malsaucy. Animation proposée par Les ateliers polychromes. Rendez-vous sur les pédalos du Malsaucy pour écouter des histoires au fil de l'eau (réservation conseillée). Gratuit. Tél. 06 85 48 42 55.

## Lectures autour des boîtes à livres

Lundi 18 juillet, de 16 h à 17 h. Plage du Malsaucy. Animation proposée par Les ateliers polychromes. Rendez-vous vers les boîtes à livres de la plage du Malsaucy pour écouter des histoires. Gratuit. Tél. 06 85 48 42 55.

**Spectacle** Parmi les bénévoles du son et lumière de l'association Vivre Ensemble de Brebotte, dont les représentations auront lieu à Grandvillars les 21, 22 et 23 juillet, on vient parfois en famille

## En famille pour monter sur scène

Lundi prochain, ce sera la dixième et dernière répétition du prochain Son et Lumière de l'association Vivre Ensemble de Brebotte, ayant pour thème cette année : « De la flamme des maîtres de Forges », juste avant la générale du mercredi 20 juillet. Ensuite, place à trois soirées de spectacle.

Tout sera prêt dès ce lundi 18 juillet, la tribune, la sono, les effets spéciaux, les costumes et nombreux accessoires, les chevaux d'attelage

de Michel Schnoebelen chargés de véhiculer les maîtres de forges et autres gueuses de métal, sans oublier la participation des 70 figurants bénévoles.

Certains participent en famille. C'est le cas de Guy et Chantal Chabrat, un couple de retraités habitant Grandvillars. Déjà bien impliqués dans la vie associative locale comme bénévoles et partageant des loisirs communs tels la randonnée pédestre et le vélo, ils se sont intéressés au projet dès qu'il a été présenté aux associations grandvillaises. Ils montrent un vif intérêt pour l'histoire de la commune et de son industrie. Aujourd'hui, ils se sentent très bien comme figurants, dans une ambiance plutôt familiale et reconnaissent que l'organisation est très professionnelle.

Carole Schwertz, de Charmois, participe avec sa petite fille Chloé, 4 ans. Elle est assistante maternelle à domicile et a eu un coup de cœur en allant voir le spectacle à Brebotte. Elle s'était alors fixé un objectif : « L'année prochaine, je veux participer ». Renseignements pris, elle s'est alors engagée avec sa fille Chloé. Elle se dit impressionnée par tous les préparatifs et avoue un peu de stress avant le jour J.

Manon Gaillard, domiciliée à Grandvillars, a convaincu sa fille Émilie, étudiante, de participer à cette aventure suite à la publicité parue dans le journal. Elles reconnaissent toutes deux une très bonne ambiance et se disent prêtes pour une nouvelle expérience.

Reservations sur [www.museebrebotte.com](http://www.museebrebotte.com) ; tél. 03.84.23.42.37 ou au musée de l'Artisanat, 3 rue de la Fontaine à Brebotte.

Tarifs : adulte : 12 € (32 € pour le repas et le spectacle) ; enfant (3 à 12 ans) 8 € (20 € pour le repas et le spectacle) ; gratuit pour les moins de 3 ans.



■ Chantal et Guy Chabrat, un couple très engagé dans la vie associative de Grandvillars.



■ Manon Gaillard et sa fille Émilie prêtes pour le spectacle.

Rougemont-le-Château  
Le 14-Juillet en fête

■ Sur la piste de danse

Mercredi soir, sous le chapiteau installé sur le parking du Cercle à Rougemont, l'association Culture et Animations a organisé les festivités du 14-Juillet. Une équipe d'une cinquantaine de bénévoles a permis la réussite de cette soirée. Des repas ont été servis dans la salle du Cercle. L'harmonie de Rougemont est venue jouer au moment de l'apéro, puis a laissé la place au disco, pour

permettre à ceux qui avaient des fourmis dans les jambes de se les dégourdir un peu en dansant.

A 23 h, la danse a cessé pour permettre à tout le monde d'admirer les feux d'artifice, tirés depuis le fond du pré du Cercle. De très belles pièces ont été applaudies par l'assistance. La danse a repris et a réchauffé l'atmosphère. Une belle soirée, malgré la pluie qui est venue jouer les trouble-fête.

## Méziré

## Bernard Remy n'est plus

Né le 2 août 1937 à Saint-Nabord (88), Bernard, fils unique, vient de décéder.

Ses études primaires effectuées dans son village de naissance, M. Remy apprend le métier d'ajusteur. Passé son service militaire à Brazzaville, il exerce plusieurs métiers au cours de sa vie professionnelle, parmi lesquels pendant 20 ans commercial aux meubles L'Hôtejeune de Belfort, puis quinze années au service des eaux du Territoire. Il prend sa retraite le 16 juillet 1997.

En 1959, il croise à la fête foraine Monique Claudel. Le couple se marie le 14 avril 1962. De cette union naissent Pascal, Lionel et Alexandre. Puis quatre petits-enfants, Jules, Lucas, Charlotte et Noé, agrandissent la famille.

Le couple s'installe à Méziré dans les années 60.

L'attrait de servir la collectivité, M. Remy la trouve en rentrant au sein du conseil municipal en 1977 avec Robert Demuth, dont il sera le 1<sup>er</sup> adjoint jusqu'en 2014. Pour toutes ces années, il reçoit le 26 janvier 2015, des mains de Raphaël Rodriguez, nouveau maire, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil pour les 36



ans passés au conseil municipal. Même si son travail communal et au sein de la CAB était pour lui important, il mettait un point d'honneur à rappeler ses vingt de présidence du comité des fêtes de la commune et bien sûr de la fête de l'escargot.

Malgré un temps très compté, Bernard était un grand amateur de pêche à la mouche, de mycologie, et appréciait les nouvelles technologies, sans oublier le jardin et la greffe des arbres. Pour Alexandre et ses frères, « papa a toujours été attaché aux gens. Ne se laissant pas faire, il ne mâchait pas ses mots, têtue et toujours droit dans ses bottes ».

Ses obsèques auront lieu le mardi 19 juillet à 14 h, à l'église de Morvillars.

## Beaucourt

## Lenny présenté à la République

Lenny Loigerot, né le 23 décembre 2015 a été présenté à la République devant Cédric Perrin, sénateur-maire de Beaucourt, par ses parents, Nathan Loigerot, boucher et Frédérique Kieffer, mère au foyer.

L'enfant était également entouré de son parrain, Julien Loigerot, cuisinier et de sa marraine, Sonia Muller, auxiliaire de vie, qui se sont tous deux engagés à suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition.



■ Le petit Lenny entouré de ses parents, de son parrain et de sa marraine.

## Delle

## De gros travaux de rénovation à la Maison des loisirs



■ Pierre Oser et ses adjoints visitent la Maison des loisirs après sa rénovation.

Le maire Pierre Oser et deux adjoints, Robert Natale et Daniel Bour, accompagnés du directeur des services techniques, Raphaël Gabriel et de Maryse Boiteux, ont visité la Maison des loisirs après de gros travaux de rénovation.

La municipalité a décidé, après la mise en conformité de l'accès extérieur du bâtiment par un accès pour per-

sonnes handicapées fin 2013, de réaliser cette année des travaux de rénovation à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Ainsi, depuis le début de l'année, les menuiseries intérieures et extérieures ont été refaites, des travaux sur le chauffage et l'électricité ont été réalisés, les revêtements de sol ont été changés. Plâtres et pein-

tures ont été rafraîchis, et de nouveaux faux plafonds donnent à l'intérieur du bâtiment un cachet très convivial. Ce qui permet à la Maison des loisirs de recevoir les jeunes enfants dans de très bonnes conditions pour les vacances d'été.

La somme globale des travaux engagés cette année à la Maison des loisirs se monte à 51.947,07 €.

## Bourogne

## Célie sous la protection de la République



■ Célie dans les bras de sa maman Adélaïde, avec son papa Alexis, sa sœur Lison, sa marraine Nathalie et son parrain Pascal.

Les parents de la petite Célie, née le 17 septembre 2015 à Montbéliard, Adélaïde Renard et Alexis-Jérôme Beuscart, ont pris l'engagement moral d'accompagner Célie dans les différentes étapes de sa vie et de suppléer les parents en cas de défaillance familiale.

Le parrain, Pascal Lambling et la marraine, Nathalie Beuscart, ont pris l'engagement moral d'accompagner Célie dans les différentes étapes de sa vie et de suppléer les parents en cas de défaillance familiale.

A l'issue de la cérémonie, après signature, le certificat de parrainage civil a été remis aux parents ainsi qu'au parrain et marraine, un exemplaire restant dédié à l'enfant.



## Sud Territoire

## Messes

Dimanche 17 juillet, à 11 h. Église Saint-Martin à Montignez. A 10 h 30. Église Saint-Pierre de Dampierre-les-Bois.

## Beaucourt

## Culte protestant

Dimanche 17 juillet, à 10 h. Temple luthérien. Culte de la Sainte Cène.

## Beurnevésin

## Messe

Dimanche 17 juillet, à 9 h 30. Église Saint-Jacques.

## Croix

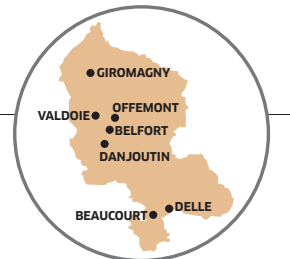
## Messe

Dimanche 17 juillet, à 10 h 15. Église Saint-Nicolas.

## Delle

## Office religieux

10 h. Église du Cèdre.



Culte évangélique mennonite.

## Suarce

## Permanence carte de pêche

Chalet Étang de la Lutter. Proposée par l'association Les pêcheurs de la Lutter. Carte de pêche disponible les jours de pêche au chalet de l'étang ou chez Jean-Louis Fortes, 4 rue du Jura, 90100 Suarce. Règlement sur : <http://la-lutter.e-monsite.com> ; Renseignement au 06.71.82.13.69 ou [gerald.teamgeni@orange.fr](mailto:gerald.teamgeni@orange.fr). Tous les mercredis, samedis, dimanches. Jusqu'au dimanche 18 décembre. 50 €. 25 € (enfants - de 12 ans).